

DANS CE  
NUMÉRO

Portefeuille non coté - 1  
Acquisition de Swiss  
Hydrogen par le  
groupe industriel  
français Plastic  
Omnium

Portefeuille coté - 2  
Schneider Electric,  
entreprise la plus  
performante du  
CAC40...sur le plan  
climatique

Portefeuille non coté 3  
TRS rejoint par des  
investisseurs chinois

Valorisation d'une  
part 3

Société Coopéra-  
tive ONE CREATION  
citée en exemple dans  
un guide destiné aux  
philanthropes et  
entrepreneurs sociaux 4

Portefeuille coté 5  
Aventron coproprié-  
taire de la plus grande  
installation photovol-  
taïque de Suisse

Portefeuille infras-  
tructure 6  
Bulletin météo  
ONE CREATION

Portefeuille coté 7  
Investissement dans  
la société minière  
Dynacor

2017 - L'année en bref 8



# THE NEWS

# ONE CREATION

ANNÉE 2017 | N° 43

31.12.2017

## Portefeuille non coté Acquisition de Swiss Hydrogen par le groupe industriel français Plastic Omnium

C'est tout juste 11 mois après l'entrée de ONE CREATION au capital de Swiss Hydrogen, que s'est formalisée la vente de cette dernière. La Direction de ONE CREATION Coopérative, même si déjà un brin nostalgique de ne plus suivre l'évolution de cette

magnifique entreprise technologique suisse, est très heureuse de voir ces procédés de gestion de l'hydrogène soutenus par des moyens industriels à la hauteur de son potentiel. Nous souhaitons longue et vaste vie à l'éventail technologique de Swiss Hydrogen

ainsi qu'un grand succès aux développements des solutions de propulsions électriques respectueuses de l'environnement au conglomérat Plastic Omnium.

Voici le communiqué de presse publié à la suite de cette acquisition :



Levallois, le 21 décembre 2017

### Acquisitions stratégiques dans le domaine de l'hydrogène

Plastic Omnium annonce ce jour avoir réalisé deux acquisitions stratégiques dans le domaine de la propulsion par pile à combustible à hydrogène :

- Swiss Hydrogen, entreprise suisse basée à Fribourg, est spécialisée dans la conception et la production de solutions de gestion et de contrôle de l'énergie dans les systèmes à piles à combustible dédiés à la mobilité (« balance of plant »).
- Optimum CPV, entreprise belge basée à Zonhoven, est spécialisée dans la conception et la production de réservoirs en composite filamentaire pour le stockage à haute pression de l'hydrogène.

Après la création de la société israélienne E-PO-CellTech en 2016 dans le domaine des piles à combustible et l'entrée du Groupe au comité de pilotage de l'« Hydrogen Council », ces deux acquisitions renforcent le positionnement de Plastic Omnium comme acteur de la propulsion électrique.

L'ensemble de ces activités, qui a vocation à être complété dans les mois à venir et qui compte d'ores-et-déjà plus de 130 ingénieurs, sera regroupé dans une nouvelle entité et Direction, « Plastic Omnium New Energies », au sein de la division Stockage et Propulsion – Plastic Omnium Auto Inergy.



## La Coopérative en un clin d'œil

**Date de création**  
Juin 2010

**Siège**  
Vevey, Suisse

**Structure juridique**  
Coopérative de droit suisse

**Prises de participations**  
Globales, diversifiées, multisectionnelles

**Horizon de développement**  
Long terme

**Valeur nominale/part sociale**  
CHF 10'000.-

**Souscription**  
Quotidienne (+3% timbre fédéral et frais)

**Capital social**  
Non limité

**Modèle de prises de participations**  
Coté: bottom-up  
Private Equity: fondamental

**Ses associés**  
Institutions de prévoyance de droit public et de droit privé, personnes morales et physiques, associations

**1 investissement**  
= 1 voix à l'Assemblée générale

**Direction**  
CONINCO Explorers in finance SA

**Agence de notation extra-financière pour les titres cotés**  
oekom research AG

**Banque commerciale**  
Credit Suisse

**Banque dépositaire**  
Pictet & Cie

**Code ISIN**  
CH0211420010

*Une opportunité d'investir dans des sociétés offrant une croissance durable responsable, ainsi que de soutenir l'activité économique tout en construisant sur la durée un revenu récurrent.*

*Une opportunité, pour qui?*  
Sociétés commerciales  
Personnes privées  
Régimes de retraites  
Collectivités publiques  
Fondations de bienfaisance et de famille  
Associations

## Portefeuille coté

### Schneider Electric, entreprise la plus performante du CAC40...sur le plan climatique

Ex-aequo avec 3 autres entreprises de l'indice CAC40 (Solvay, Unibail-Rodamco et Veolia), le géant spécialisé dans la gestion de l'énergie et des automatismes se distingue par la performance de son action climat.

Passées au crible par un cabinet de conseil écologique français, les stratégies climat publiées par les entreprises du CAC40 ont toutes une chose en commun : « l'un des principaux enseignements de notre étude est que l'enjeu climatique en France est de-

venu une question de bon sens économique et non plus de vertu », déclare



Thierry Fornas, président et cofondateur d'EcoAct. Cette première place s'explique en partie par le fait qu'elle est une des seules à aller au-delà des exigences légales. Et d'autre part, par la qualité de ses rapports ESG, calés sur un calendrier trimestriel, évaluant six enjeux clés comme l'économie circulaire, l'éthique au travers

de sa chaîne de valeur ainsi que la santé des collaborateurs. Il s'agit là d'un moyen de démontrer aux investisseurs institutionnels et aux spécialistes du développement durable leur importance dans la stratégie à long terme de l'entreprise.

*Tiré d'un [article](#) publié sur Novethic, le 30 novembre 2017.*

## Valorisation d'une part au 31.12.2017

31.12.2017	CHF
Estimation valeur comptable d'une part (art. 9 statut)	10'000.00
Résultat avant impôt par part	610.11
Bénéfice après impôt et affectation par part (art. 29 statut)	418.19
Estimation valeur de liquidation d'une part	12'388.16
Nombre de parts	1'091
Réserve sur valeur comptable	1'991'585.72
Dividende exercice 2014. Date ex. 15.04.2015	350.00
Dividende exercice 2015. Date ex. 28.04.2016	250.00
Dividende exercice 2016. Date ex. 10.04.2017	359.00

## Portefeuille non coté TRS rejoint par des investisseurs chinois

La société active dans le recyclage de pneus s'apprête à boucler son dernier tour de financement de CHF 8 millions et vient d'annoncer un partenariat stratégique avec le groupe chinois Longjiang Environmental Protection Group, actif dans l'environnement et le recyclage en Asie.

Staffan Ahlgren, cofondateur et directeur de TRS, se réjouit de cet accord signé le 9 décembre dernier à Zurich devant un parterre de personnalités. « Grâce à cette alliance stratégique, une première usine verra le jour en Chine en 2019 et cette présence dans l'Empire du Milieu nous ouvrira les portes de l'Asie, notamment la Corée du Sud, le Japon et Taïwan. » Parallèlement, TRS s'apprête à boucler son dernier tour de financement de 8 millions en Chine et au Moyen-Orient.

« Au total, TRS aura levé 18 millions depuis 2013, un capital suffisant pour nous mener jusqu'à fin 2019, date à laquelle, nous pourrions compter sur un cash-flow positif. » D'ici là, TRS aura quitté ses bureaux provisoires de Tolochenaz, installés dans des portacabines,

pour des locaux plus spacieux dans les environs de Morges, dotés d'un laboratoire de recherche et développement.



De plus, une première usine de production de Tyrexol - la poudre issue du recyclage des pneus - sera établie grâce à une joint-venture à l'étranger. TRS apportera la technologie et la commercialisation du Tyrexol alors que le partenaire recycleur gèrera l'usine et investira les 9 millions nécessaires à l'équipement et aux machines conçues par TRS.

« La première usine devrait voir le jour en 2018 en Allemagne, en France ou en Angleterre et pourra

recycler 15 tonnes de pneus par an qui seront transformés en 10,9 tonnes de Tyrexol. » Cette nouvelle matière première est actuellement en phase finale de test dans différents domaines d'activités tels que l'isolation des toits, des produits dans l'automobile ou la fabrication de pneus. D'après le directeur, les retours s'annoncent d'ores et déjà très positifs. La deuxième usine, spécialisée dans le recyclage de pneus de camions, verra le jour dans les environs de Moscou vers la fin de l'année 2018.

Article paru dans PME Magazine, édition janvier-février 2018

## Sociétés Coopératives

# ONE CREATION citée en exemple dans un guide destiné aux philanthropes et entrepreneurs sociaux

*A Guide to Legal Structures for NGO's and Social Entrepreneurs in Switzerland*, publié conjointement par deux cabinets juridiques (Froriep et Sigma legal) et la Fondation Thomson Reuters, a pour but d'aider les entrepreneurs sociaux ou philanthropes à sélectionner la structure légale la mieux appropriée à leur projet. Ce guide présente les options disponibles ainsi que les principales considérations ayant trait à chacune.

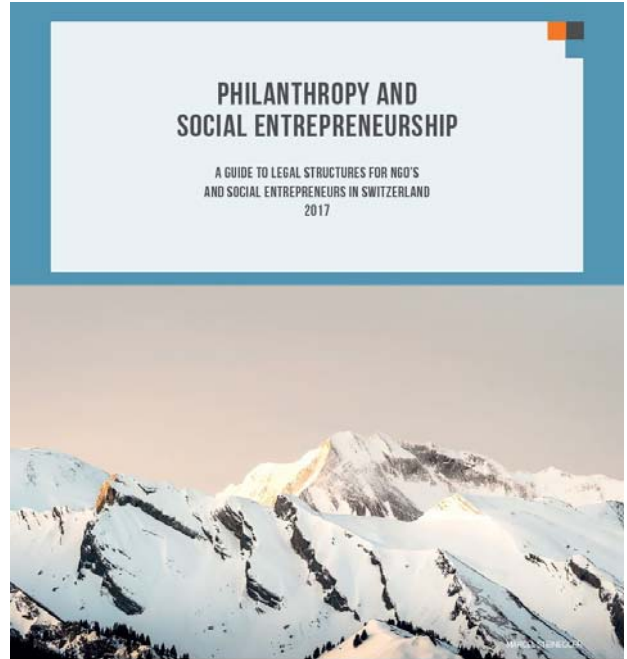
Cet ouvrage couvre les moyens juridiques utilisés à la fois par des organisations de charité à but non lucratif et/ou par des entreprises à vocation sociale. Il permet ainsi d'explorer de nouvelles manières de faire des affaires, les limites entre entreprises non lucratives et lucratives ayant tendance à s'amenuiser.

Pour de nombreux entrepreneurs, il est primordial de générer des revenus, d'assurer une pérennité financière, offrir un rendement à des investisseurs et réussir à se passer des donations ou subsides. À l'inverse, certains souhaitent mener à bien une activité entièrement dédiée à la promotion d'un objectif d'utilité

public et ainsi, lorsque cela est possible, de bénéficier d'exemptions fiscales.

La législation suisse ne prévoit pas d'entité légale destinée à l'exercice d'une entreprise sociale. Cependant, toutes les structures ou presque peuvent s'y apprêter, chacune avec ses avantages et inconvénients, que ce guide tente de mettre en lumière.

ONE CREATION est fière de figurer comme cas d'étude dans le chapitre consacré aux structures juridiques en Coopérative (à partir de la page 49). La présentation qui en est faite relève notamment la nature non spéculative d'une coopérative ainsi que la gouvernance parfaitement démocratique qu'elle offre à ses associés.



sigma:legal FRORIEP

Cette publication est disponible en anglais uniquement. Elle peut être téléchargée à l'aide du lien suivant : <http://tmsnrt.rs/2Ak7eXj>. Vous pouvez également passer une pré-commande auprès de ONE CREATION. Nous vous ferons parvenir un exemplaire papier dès sa sortie, dans la limite de stock disponible.

## SAVE THE DATE

**Prochaine Assemblée générale**

**Mercredi 11 avril 2018**

**à 17h00**



ONE CREATION  RAPPORT ANNUEL 2017  
Think Sustainable

## Portefeuille coté

# Aventron copropriétaire de la plus grande installation photovoltaïque de Suisse



Aventron, UBS Clean Energy Infrastructure Switzerland et Swiss Solar City reprennent conjointement la plus grande installation photovoltaïque de Suisse. Cette centrale solaire, dont la puissance installée atteint 8,3 mégawatts, se situe au bord du lac de Neuchâtel. Elle a fourni cet été la preuve de sa capacité.

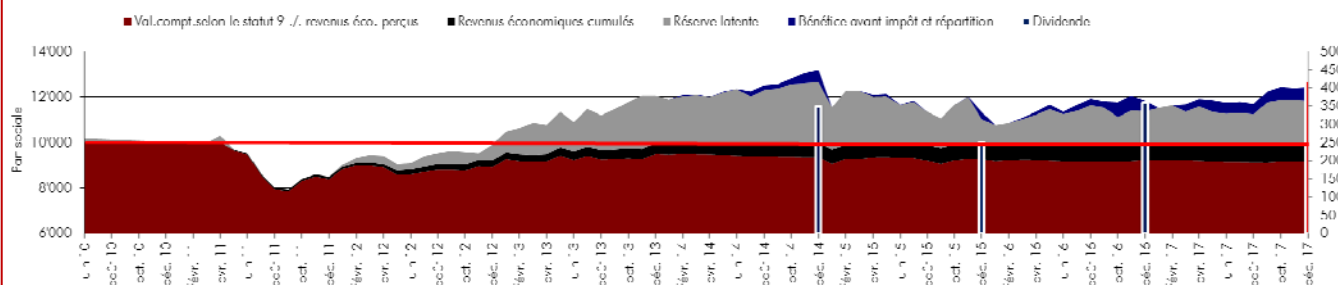
Les halles de stockage de Philip Morris à Onnens, sur la rive du lac de Neuchâtel, sont immenses. Le toit du seul bâtiment principal est long de 450 m. 35 000 panneaux solaires de la dernière génération y sont installés. L'ensemble de l'installation photovoltaïque représente

une surface de 49 000 m<sup>2</sup>, qui correspond à la taille de sept terrains de football. Sa puissance installée est de 8,3 mégawatts, ce qui en fait actuellement la plus grande centrale solaire de Suisse. Sa production annuelle, d'environ huit millions de kilowattheures d'électricité solaire, suffit à couvrir, en termes purement arithmétiques, l'approvisionnement de quelque 2000 ménages.

Cette centrale solaire a été développée et construite par une entreprise spécialiste du solaire, Soleol SA, sise à Estavayer-le-Lac. En exploitation depuis décembre 2016, l'installation est aujourd'hui reprise par

Aventron et UBS Clean Energy Infrastructure Switzerland, respectivement par leur filiale commune Birseck Solar, et par Swiss Solar City. Les trois partenaires ont examiné et évalué cette puissante installation photovoltaïque sous la conduite d'Aventron, dans le cadre d'un processus de plusieurs mois, avant d'en structurer l'acquisition commune. Aventron élargit de ce fait son portefeuille d'installations photovoltaïques suisses, qui atteint désormais 28 mégawatts-peak (MWp), consolidant ainsi sa position parmi les principaux exploitants d'installations solaires en Suisse.

## Évolution de la valorisation d'une part



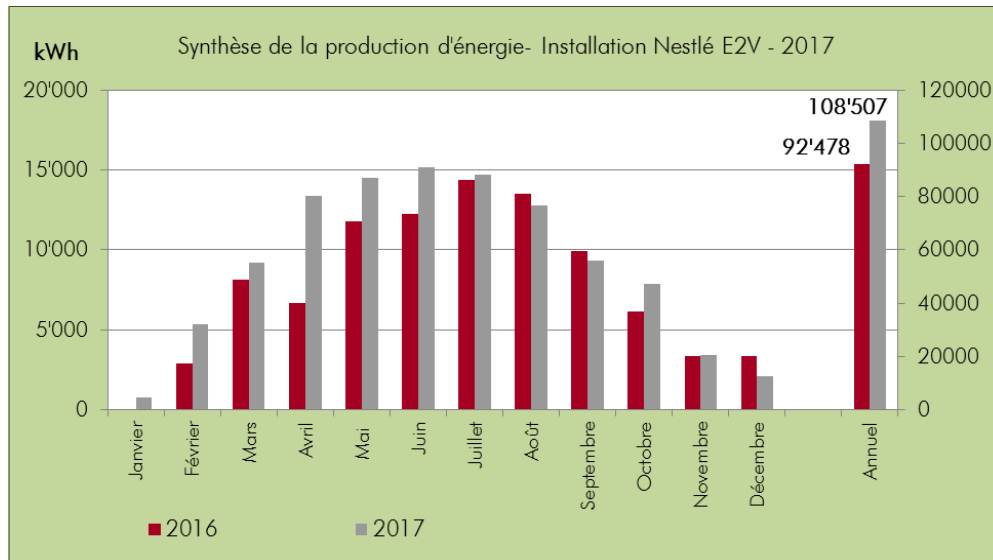
Le graphique permet de relever l'évolution concrète de la création de valeur du positionnement de la coopérative. La réserve latente a été à plusieurs reprises ajustées aux conditions régissant la politique de placement. Les prises de bénéfices qui se sont ainsi succédées permettent une distribution de dividende au titre de l'exercice 2017 de 4,18%\*, et ce pour la quatrième année consécutive.

\*Ceci sous réserve de la révision des comptes et de la décision de l'assemblée générale qui devra valider ceux-ci.

## Portefeuille infrastructure

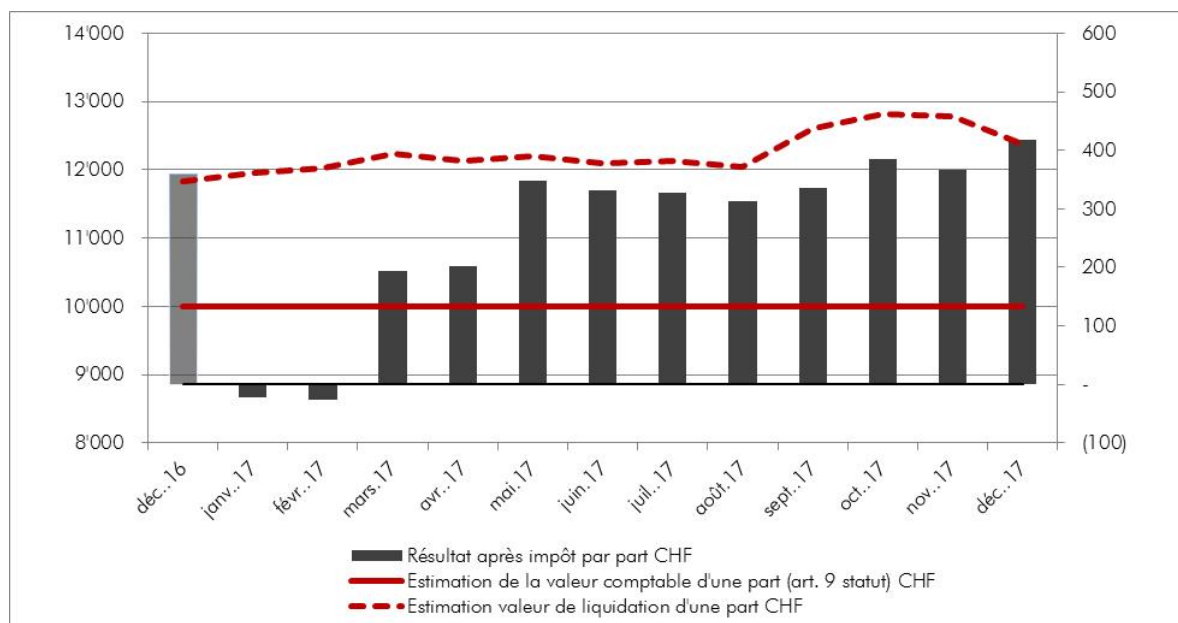
### Bulletin météo ONE CREATION

Une année bien ensoleillée pour l'installation photovoltaïque sise sur le toit du bâtiment Nestlé sis à Entre-deux-Villes (Vevey/La Tour-de-Peilz), à quelques pas seulement des bureaux de la direction CONINCO Explorers in finance. Le rapport annuel de production électrique **dépasse de 8% le rendement annuel escompté avec un résultat de 108'507 kWh produit en 2017.**



## Évolution du potentiel de dividende par part en cours d'exercice

La création du potentiel de dividende ressort, entre autres dividendes, rémunération plate-forme solaire et « exit » placement privé, de trois prises de bénéfices découlant du maintien de la réserve latente à un maximum de 25% de la valeur comptable, conformément à la décision de l'assemblée générale relative à l'exercice 2015.



# Portefeuille coté

## Investissement dans la société minière Dynacor

Un investissement de CHF 300'000.– a été effectué dans cette société de petite capitalisation canadienne. Cette société se singularise dans le paysage péruvien par le fait que la traçabilité de l'or est entièrement garantie, depuis l'extraction jusqu'au produit final en passant par l'acheminement et le traitement du minerai. Elle a créé, en 2016, en partenariat avec PX Group à la Chaux-de-Fonds, le label **PX Impact**, qui a pour objectif de proposer au marché de l'or responsable.

Voici un extrait d'un entretien avec Philippe Chave, CEO de PX Group, et Dr Richard Devitre, Directeur des mines d'or Dynacor :

### L'or éthique et responsable de source artisanale

#### D'où vient l'or artisanal ?

L'origine de l'or qui sert à la manufacture de produits de luxe tels que les bijoux et les montres et, de plus en plus, de produits d'investissement comme les barres, lingots et les pièces d'or, est aujourd'hui source de préoccupation pour les consommateurs, la presse et, en réalité, toutes les parties prenantes. Ce questionnement reflète une tendance sociétale manifeste pour de nombreux biens de consommation produits et exportés par des pays en développement puis transformés et vendus dans le monde développé.

En général, les questions portent sur les facteurs économiques et sociaux qui ont une incidence sur les moyens

d'existence et le bien-être des populations locales impliquées dans la production ainsi que sur les chaînes commerciales et les intermédiaires, sans oublier la pollution de l'environnement. Souvent, la production d'or, et plus particulièrement d'or artisanal, est associée au secteur informel et à son cortège d'injustice sociale, d'exploitation, d'évasion fiscale, d'illégalité et de grave contamination de l'environnement par le mercure qui sert à extraire l'or.

Dans de nombreux pays en développement, l'exploitation aurifère artisanale, à petite et moyenne échelle, est une activité importante et, même si le pourcentage d'or artisanal produit n'est que de l'ordre de 10 à 15% de la production mondiale, la subsistance d'un très grand nombre de personnes et de leurs familles en dépend.

#### Traçabilité et responsabilité

Le secteur de production de produits de luxe utilise l'or sous différentes formes et de différentes sources :

barres et lingots vendus par une banque, matériel recyclé ou venant directement des sites d'extraction, les mines.

Seul l'or extrait de mines, le plus souvent industrielles, est totalement traçable jusqu'à sa source, à condition qu'un système de suivi et de traçabilité complet soit en place, permettant de suivre l'or à chaque étape, de la mine au produit fini. Cependant, il est rare qu'un système de suivi et de traçabilité très détaillé soit en place pour la production d'or à grande et moyenne échelle.

Certaines initiatives se concentrent sur les petites mines artisanales qui reçoivent une prime élevée (jusqu'à 10%) pour les encourager à rejoindre leur programme mais d'autres adoptent une approche plus globale et ont des critères d'acceptation plus larges qui tiennent compte de l'or non traçable issu de matériel de recyclage ou de barres et de lingots provenant de banques, sans aucune prime.



## ONE CREATION

Quai Perdonnet 5  
CH-1800 Vevey  
T +41 (0)21 925 00 33  
[www.onecreation.org](http://www.onecreation.org)

## DIRECTION

**Olivier Ferrari - CEO**  
T +41 (0)21 925 00 33 - [oferrari@coninco.ch](mailto:oferrari@coninco.ch)

**Sabine Giammarresi-Mabillard - Directrice  
Département Placements Collectifs**  
T +41 (0)21 925 00 38 - [sgiammarresi@coninco.ch](mailto:sgiammarresi@coninco.ch)

**Laura Petoud - Gestionnaire Développement  
durable**  
T +41 (0)21 925 00 35 - [lpetoud@coninco.ch](mailto:lpetoud@coninco.ch)

**Elisa Benito - Analyste durabilité**  
T +41 (0)21 925 00 43 - [ebenito@coninco.ch](mailto:ebenito@coninco.ch)

**ONE CREATION Coopérative pour la Recherche Environnementale et l'Application des Technologies Induites de l'Ordre Naturel.**

La société poursuit principalement le but de favoriser ou de garantir, par une action commune, les intérêts économiques déterminés de ses membres, en favorisant la recherche appliquée en matière de protection de l'environnement et de préservation des ressources naturelles, ainsi que le soutien au développement des technologies assurant un progrès économique respectueux de la nature.

*Pour un développement industriel économique durable.*

**ONE CREATION**

*Think Sustainable*

## 2017 - L'année en bref

- 01 - Investissement en private equity dans la société Swiss Hydrogen.
- 02 - ONE CREATION obtient la certification B Corp™.
- 03 - Annonce de la distribution d'un dividende de 3,59% pour l'exercice 2016.
- 04 - Publication de la synthèse ESG du portefeuille coté de ONE CREATION.
- 05 - ONE CREATION est partenaire du Zermatt Summit.
- 06 - La Ville de Vevey est la première collectivité publique à devenir associée de ONE CREATION.
- 09 - Technologies de l'Environnement - Une thématique qui fait de ONE CREATION un outil pour l'Impact Investing.
- 11 - Un des représentants de la direction est présent à la COP23 et couvre les négociations pour le compte de l'AGEFI.
- 11 - ONE CREATION récompense par deux prix les lauréats du programme Start-ups for SDGs, organisés par l'UNCTAD, au Palais des Nations à Genève.
- 12 - Vente de la participation dans Swiss Hydrogen, à la suite de son acquisition par le groupe industriel français Plastic Omnium.
- 12 - La Coopérative ONE CREATION figure en tant que cas d'étude dans une publication de la Fondation Thomson Reuters intitulée «Guide to Legal Structures for NGOs and Social Entrepreneurs in Switzerland».